

**Durée** 1 jour (7h) - Date à déterminer sur 2019

**Horaires** 9h - 17h

**Tarif** 1er jour : interentreprises 640 € HT adh - 800 € HT non adh  
2ème jour : intra entreprises 800 € HT adh - 960 € HT non adh

\* déjeuner inclus

**Entreprises** Toute taille

**Public** Dirigeant, responsable QHSE, responsable RH, per  
qualifiée pour la sécurité

**Pré-requis** Aucun

## Objectifs

- Etre en conformité avec la réglementation - Maîtriser la réglementation et connaître les obligations légales relatives au document unique - Mettre en place et actualiser le document unique (via l'analyse des risques professionnels) - Mettre en œuvre le plan d'action et les actions de prévention.

**L'inscription à la 2<sup>ème</sup> journée se fera à l'issue de la première journée, si le participant désire poursuivre le parcours.**

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de stage papier remis à chaque participant

## Intervenants

- Olivier Bataille *Expert en management de l'Hygiène de la Sécurité et de l'Environnement - AIXEO*
- Claude Monteils *Ingénieur - Chargé de valorisation, Novachim*

## Programme

### Jour 1 :

- Historique
- Le cadre réglementaire
- L'implication de la direction
- Les bases de l'évaluation des risques
- L'identification des risques
- Le découpage en unité de Travail (UT)
- La conduite des entretiens en UT
- Le plan d'action

*A l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée, les stagiaires auront quelques semaines pour mettre en application les notions apprises lors de la 1<sup>ère</sup> journée*

### Jour 2 :

Sur la base du travail effectué par le stagiaire, le formation comprendra :

- Hiérarchisation des risques
- Préparation et formalisation du DUER
- Mise en place du Plan d'action
- Présentation à la direction,